

Zeitschrift:	Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique
Herausgeber:	Société fribourgeoise d'éducation
Band:	91 (1962)
Heft:	2
 Artikel:	Dangers et limites du cinéma scolaire
Autor:	Clément, Jean
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-1040388

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 19.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

TECHNIQUES AUDIO-VISUELLES

Dangers et limites du cinéma scolaire

En pédagogie, le danger de déviation est toujours très lourd de conséquences, lorsque des moyens nouveaux sont mis à la disposition du maître. Ce dernier juge, pèse le pour et le contre, expérimente avant de les adopter définitivement. La machine surtout possède sur l'esprit humain des pouvoirs mystagogiques ; elle donne naissance à des mythes qu'elle entretient et cultive. C'est pour cette raison que bien des maîtres se montrent d'emblée réfractaires aux moyens nouveaux et particulièrement devant les techniques audio-visuelles. Le sentiment qui inspire un tel comportement est certes noble et estimable. Il traduit un souci du métier et une profonde conscience professionnelle dans la vocation. Cependant, si cette attitude procède d'une méconnaissance du problème, de l'ennui de devoir changer des habitudes traditionnelles ou de la crainte de l'expérience, on peut alors la condamner. Dans cette ronde des outils et des techniques nouvelles, nul n'est constamment serviteur et nul n'est constamment maître servi : tous sont au service de l'école.

Cependant, il est clair que le cinéma entraîne une quantité de servitudes et de règles auxquelles le maître doit se soumettre. Vouloir les ignorer ou y échapper soit par négligence, soit par inconscience, c'est ouvrir la porte aux pires dangers. On le voit : ces dangers sont bien plus le fait d'un emploi du cinéma mal conduit, mal exploité ou abusif, que de défauts résultant de la technique même du cinéma scolaire.

Avant de montrer quelques règles didactiques de cette technique, analysons donc les dangers et les difficultés que pourrait soulever une mauvaise application des principes. Ils sont d'ordre psychologique et moral.

L'éveil des instincts

Nous avons vu que l'image suscite directement des émotions sans passer par le crible de la conscience claire ou de l'intelligence critique. Si le film et son contenu ne sont pas bien exploités, c'est-à-dire si le processus intellectuel s'arrête après la première phase de perception, il est évident que l'enfant peu doué n'ira pas plus loin. Dès lors, le film ne s'adresse pas à l'intelligence, mais aux sens, et par eux à l'*instinct*. Le cinéma peut ainsi, quand le film n'est pas exploité, contribuer à une baisse notable de l'activité intellectuelle. Si la matière n'est pas

dominée, la série des images enregistrées sur les bâtonnets et les cônes, au fond de la rétine, excitera le subconscient, imprimant ses impulsions, implicitement approuvées et non contrôlées dans un sens donné. Dans la mesure où le cinéma diminue la part de l'esprit pour augmenter celle de l'instinct, il est un danger, peut-être le plus grand de l'époque. C'est à ce phénomène que font allusion ceux qui s'indignent de l'influence néfaste du cinéma sur notre jeunesse. Ce danger est réel et c'est bien pour y parer que se constituent de plus en plus des groupes d'étude appelés communément ciné-clubs. Il est réjouissant de constater d'ailleurs que ces associations populaires rencontrent un intérêt croissant. A l'école, c'est donc la tâche du maître de diriger et d'exploiter cette activité dans le sens d'un progrès de la personnalité tout entière. Les outils resteront des outils pour grandir l'homme : il faut savoir les employer à bon escient.

La puissance motrice des images

Un autre péril réside dans le fait que le cinéma, par son extraordinaire pouvoir de fascination et d'envoûtement, par la puissance accaparante de ses charmes, en un mot par l'emprise de l'image sur la nature de l'enfant, déclenche chez ce dernier un *comportement*, des gestes et des attitudes qui le portent à *imiter ce qu'il a vu*. Ceci d'autant plus que son psychisme est perméable aux suggestions de l'écran, et que, d'autre part, le film est la projection de ses rêves, de ses désirs, de ses impulsions les plus secrètes. Le spectateur vibre alors de la façon la plus sommaire et la plus instinctive. Séduit par la trame de l'histoire, par la souveraineté de la vedette, il sera porté à l'action ou à la rêverie, à la mélancolie morbide ou au bonheur chimérique selon les dispositions de sa nature.

Un exemple. A la suite d'un film intitulé : « Un musicien dans la famille », projeté et commenté devant une classe dans un petit village, un élève a été poursuivi par les péripéties rocambolesques d'un garçon de 13-14 ans ; déjouant l'autorité de ses parents, celui-ci s'adonnait toute la journée à jouer du trombone. Convaincu de son art, notre petit musicien veut devenir célèbre et s'inscrit au conservatoire de la ville voisine pour participer à un concours ; il y obtient les applaudissements du public, les félicitations du directeur et un premier prix. Quelques jours après la présentation de ce film, le spectateur en question arrivait en classe avec un instrument emprunté auprès d'un membre de la fanfare locale et demandait au maître de lui donner quelques instructions. Il est devenu aujourd'hui un excellent instrumentiste de cette société.

Tant mieux donc, si la réaction est dirigée dans un sens positif, mais ce n'est pas toujours le cas. Il y a quelques années, le film « Du rififi chez les hommes » déroulait ses pellicules sur les écrans d'une de

nos grandes villes. Chacun connaît ce film et garde la vision de l'activité louche de certains gangs et de leurs procédés. Quelques jours après, on constatait une recrudescence de la délinquance chez une certaine jeunesse de cette ville et la police dut redoubler d'efforts pour venir à bout de ses fredaines.

Le film mal exploité ou livré en pâture peut donc exercer une autorité tyrannique sur la nature de nos jeunes, affectant singulièrement leurs facultés et leur activité. Hitler avait bien compris cette puissance motrice de l'image et du film. Il en appliqua les principes dans ses méthodes d'instruction. Ne disposant pas du temps nécessaire, ni du matériel, ni de la place pour instruire ses divisions blindées, il donna l'ordre d'enfermer ses unités de grenadiers de chars, durant des semaines entières, dans des « blockhaus ». Là, on leur présentait des quantités de films démontrant la collaboration infanterie-chars et les procédés de combat et d'engagement avec cette arme redoutable. Une fois le cycle terminé, on recommençait. Conséquences : les généraux allemands se plurent à relever le degré d'instruction de ces troupes et leur comportement parfait sur le champ de bataille. Le but était atteint...

La morale du film

Enfin, un danger, d'ordre moral cette fois, découle de la mission même du cinéma. En tant qu'objet de culture, le cinéma touche à tous les problèmes, à tous les secteurs fondamentaux de la vie : sentimental, familial, conjugal, politique, social, matériel, etc. Rien de ce qui est humain n'échappe à son emprise. L'écran, ce haut-parleur du monde, est un carrefour où se croisent les idées à ses dimensions. Ainsi, le film *propose une philosophie, une morale* ; il présente des *problèmes* ; problèmes d'aujourd'hui, problèmes de demain : la guerre, le bonheur, la richesse, l'amour, le crime, le vol, la justice, le péril atomique, la peur, la conquête de l'espace ; tout est mis en discussion, tous ont leur place devant cet auditoire géant. A chacun de ces problèmes, le réalisateur, conscient de son métier et digne de ce nom, propose également une *solution* dont la valeur dépendra naturellement des conceptions de son auteur, de ses principes, de son éthique ou simplement du but que l'on se propose d'atteindre. Ce n'est pas tellement une scène de vol ou de crime ou de violence qui, en soi, est dangereuse ; la vie quotidienne nous en montre tous les jours ; c'est bien plutôt la tromperie, la poursuite de l'argent ou l'érotomanie, c'est-à-dire la « débrouillardise » érigée en système.

Ce qui est le plus dangereux, c'est que le jeune homme ou la jeune fille acceptent des solutions et des dénouements incompatibles avec notre morale chrétienne. Bien souvent, certains films spectaculaires ou à scénario portent leur effort principal à étaler des situations dou-

teuses et leur donnent une conclusion en dehors de toute référence religieuse ou chrétienne. Ces personnages agissent comme si la foi en Dieu était définitivement bannie de la terre. Il est évident que des films de ce genre sont catalogués dans la série des spectaculaires et n'ont, comme tels, rien à faire à l'école primaire, ni secondaire. Ils peuvent, à la rigueur, et avec beaucoup de doigté de la part des responsables, être traités dans les ciné-clubs, lorsque les membres auront acquis une certaine maturité de jugement et de sens critique. Cependant, il est utile de signaler le principe de ce danger : *tout problème posé dans un film présenté à l'école doit être analysé avec soin et une solution conforme à nos convictions chrétiennes doit être commentée par le maître.*

L'enfant n'arrive pas à établir spontanément entre les faits et leur signification chrétienne un jugement de valeur. A la limite, c'est le développement harmonieux de la personnalité de l'enfant et de sa culture qui intéresse l'éducateur, et non pas le cinéma. L'un est but, l'autre n'est que moyen.

Cette mise en garde ne doit pas faire surgir un épouvantail devant le maître susceptible de s'intéresser à ce précieux auxiliaire qu'est le cinéma. Elle a plutôt l'intention de démontrer que l'emploi du cinéma doit être précédé d'une sérieuse étude du problème. Il en vaut la peine car ce moyen offre des possibilités inespérées. L'école fribourgeoise ne peut pas rester plus longtemps passive en face d'une technique qui a fait ses preuves dans l'ensemble des cantons romands et surtout à l'étranger. Avant que se constituent des commissions sur ce sujet, chaque maître se doit de rassembler toute la documentation, les informations ou les expériences qui se rapportent à la question.

JEAN CLÉMENT

Imprimés pour sociétés
Imprimerie St-Paul, Fribourg

Cartes de convocation
En-têtes de lettres
Bulletins de versement
Enveloppes